



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 02 DÉCEMBRE 2021

Sur convocation, les Membres du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A.F. se sont réunis le jeudi 02 décembre 2021 à 18 heures 00 au siège de l'Association.

Membres présents : M. Franck MARGAS, M. Jean – Louis NEGRELLO, M. Stéphane BRETTON, M. Jean – Pierre CASSINA, M. Yves MEGOZ.

Membres excusés : M. Pierre PICOLLET – PELLET.

Membres absents : M. Denis MISSILLIER, M. Damien BIGOT, M. Yoan BRIFFOD, M. Éric STEINKAMP.

ORDRE DU JOUR

- 1 – Compte rendu de la réunion du C.A. du 04 / 11 / 2021;
- 2 – Pollution récurrente de la pisciculture de la Tournoire;
- 3 – Déversement de poissons blancs et carnassiers;
- 4 – Rencontre avec le S.M.3A. pour le renouvellement des baux de pêche;
- 5 – Réaménagement du site de la pisciculture de Toisinges;
- 6 – Tour de table.

1 – Compte rendu de la réunion du C.A. du 04 / 11 / 2021 :

Comme convenu lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration, le compte – rendu de la réunion du 04 novembre 2021, a été rédigé dans la même semaine et validé par les Administrateurs le mardi 08 novembre 2021.

2 – Pollution récurrente de la pisciculture de La Tournoire :

Monsieur MARGAS a préparé un courrier que Paulo a expédié accompagné de photos en recommandé avec avis de réception le 10 novembre à l'intention du Directeur de la carrière Rossetto située en amont de la pisciculture. Le but de cet envoie étant de sensibiliser les divers intervenants sur leurs rejets néfastes pour le milieu et voir si par eux – même, ils entreprendront les travaux nécessaire pour mettre fin à ce problème.

A ce jour, n'aillant pas reçu de réponse, Monsieur MARGAS reste en contact avec M. CLÉMENT, Président de la Société de pêche de Mieussy et gestionnaire de la pisciculture de La Tournoire.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



3 – Déversement de poissons blancs et carnassiers :

Demain vendredi 03 décembre 2021, aura lieu l'opération annuelle de repeuplement de poissons blancs et de carnassiers dans une dizaine de lacs du secteur du Faucigny.

Ci – dessous le plan qui sera mis en œuvre :

LACS	GARDONS ROTENGLES	MONTANT HORS TAXE	BROCHET 1 ÉTÉ	MONTANT HORS TAXE
AYZE	90 kg	495 €uros		
BALME	90 kg	495 €uros	30 kg	309 €uros
CHAMONIX MOTTET	150 kg	825 €uros		
GANNAZ	60 kg	330 €uros		
ÎLETTES CENTRE	150 kg	825 €uros	40 kg	412 €uros
ÎLETTES NORD	200 kg	1 100 €uros		
MÔLE	200 kg	1 100 €uros		
MOTTE LONGUE	90 kg	495 €uros	30 kg	309 €uros
PÊCHEURS	90 kg	495 €uros	30 kg	309 €uros
BOIS DES ÎLES	300 kg	1 650 €uros	100 kg	1 030 €uros
TOTAL	1420 kg	7 810 €uros	230 kg	2 369 €uros

4 – Rencontre avec le S.M.3A. pour le renouvellement des baux de pêche :

Mercredi 01^{er} décembre 2021, Monsieur MARGAS avais rendez – vous avec les Représentants du S.M.3A. au bord de l'étang du Pelloux (Lac à Puthod) à Contamines – sur – Arve afin d'échanger sur les plans d'eau qui étaient baillés jusqu'en 2017 à l'A.A.P.P.M.A.F. dans l'espace Borne Pont de Bellecombe, sites classé Natura 2000. Cette réunion a permis d'échanger sur la gestion des milieux et les missions de l'A.A.P.P.M.A.F.

La Mairie de Contamines – sur – Arve a par la suite rejoint cette réunion pour discuter de l'étang de Pelloux qu'elle souhaiterait aménager.

Une prochaine réunion devra intervenir prochainement pour discuter des lacs que l'A.A.P.P.M.A.F. pourrait récupérer pour la pratique de la pêche et avancer sur ce dossier.

5 – Réaménagement du site de la pisciculture de Toisinges :

Le 15 novembre 2021, Monsieur MARGAS a assisté à une réunion avec le S.M.3A. afin d'échanger sur le projet d'aménagement du site.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



Le S.M.3A. souhaiterait récupérer le local où se trouvent les bassins et enlever le garage métallique où est entreposée la tondeuse. En contrepartie, le S.M.3A. mettrait à disposition le couloir en béton situé parallèlement au bureau du pisciculteur afin de stocker nos divers matériels.

Après discussion, il fut proposé de restituer l'écloserie et d'enlever le garage voir même l'actuel bureau du pisciculteur ce qui permettrait au S.M.3A. de reprendre possession de l'intégralité du sous-sol en échange de quoi l'A.A.P.P.M.A.F. aurait besoin d'un local de type chalet attenant à la pisciculture reprenant l'ensemble de nos besoins de stockage de matériel et d'aliments pour les poissons ainsi qu'une partie pour le pisciculteur avec toutes les commodités (toilettes, douche, etc...).

Monsieur BRETTON va se charger de confectionner un plan pour étayer et visualiser cette demande.

6 – Tour de table :

La Société de pêche des Houches réclame sa ristourne. Celle – ci sera versée prochainement.

M. BRETTON propose de créer un compte – rendu type d'Assemblée Générale qui sera transmis aux Sociétés de pêche du Faucigny. Le but étant de les rendre plus lisibles et de permettre à l'A.A.P.P.M.A.F. d'avoir tous les éléments nécessaires pour pouvoir verser les ristournes.

M. NEGRELLO à participer ce soir à sa dernière réunion au sein du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A.F. Il souhaite à tous une bonne continuation. Monsieur MARGAS le remercie pour toutes ces années passées au service de la pêche et de la protection des milieux aquatiques. Monsieur MARGAS lui assure de ne pas l'oublier et il fera appel à lui lorsque le besoin s'en fera sentir pour un coup de main toujours bienvenu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 20

Compte rendu établi par Franck MARGAS

Prochaine réunion du Conseil d'Administration jeudi 06 janvier 2021